

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS ET LES OBLIGATIONS A OPTION DE
REMBOURSEMENT EN NUMERAIRE ET/OU EN ACTIONS NOUVELLES ET/OU EXISTANTES
(ORNANE) DE LA SOCIETE**

AUSY

INITIEE PAR LA SOCIETE RANDSTAD FRANCE¹

randstad

PRESENTEE PAR



BNP PARIBAS
CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE RANDSTAD FRANCE**



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de Randstad France a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 13 décembre 2016, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son Règlement général et de son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de Randstad France.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Randstad France visant les titres de la société Ausy (l'« **Offre** »), visée par l'AMF le 13 décembre 2016 sous le n° 16-580, en application d'une décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Randstad France (www.grouperandstad.fr), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Randstad France
276, avenue du Président Wilson
93200 Saint-Denis

BNP Paribas
4, rue d'Antin
75002 Paris

¹

Randstad France est une filiale indirecte de Randstad Holding nv, société de type *naamloze vennootschap* de droit néerlandais, au capital de 25.835.361,90 euros, dont le siège social est sis Diemermer 25, 1112TC Diemen, Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 33216172 au registre de la Chambre du Commerce des Pays-Bas et cotée sur le marché réglementé d'Euronext Amsterdam sous le code ISIN NL0000379121.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Rappel des principales caractéristiques de l'Offre	1
1.1	Caractéristiques de l'Offre	1
1.2	Financement de l'Offre	2
2.	Présentation de l'Initiateur	2
2.1	Renseignements d'ordre général concernant l'Initiateur	2
2.1.1	Dénomination sociale et numéro d'identification.....	2
2.1.2	Forme juridique et nationalité	2
2.1.3	Siège social	2
2.1.4	Exercice social	2
2.1.5	Objet social	2
2.1.6	Durée	3
2.2	Renseignements concernant le capital social de l'Initiateur	3
2.2.1	Capital social	3
2.2.2	Forme des actions	3
2.2.3	Cession et transmission des actions	3
2.2.4	Droits attachés aux actions	3
2.2.5	Répartition du capital social.....	3
2.2.6	Organigramme simplifié du groupe Randstad	4
2.2.7	Instruments financiers non représentatifs du capital	4
2.2.8	Autres titres donnant accès au capital	4
2.2.9	Pacte.....	4
2.3	Administration, direction et contrôle de l'Initiateur	4
2.3.1	Conseil d'administration	4
2.3.2	Président	5
2.3.3	Commissaire aux comptes	5
2.4	Activités de l'Initiateur	5
2.4.1	Principales activités	5
2.4.2	Faits exceptionnels et litiges	5
2.5	Situation comptable et financière de l'Initiateur	5
3.	Présentation de Randstad Holding.....	35
3.1	Renseignements d'ordre général concernant Randstad Holding	35
3.1.1	Dénomination sociale et numéro d'identification.....	35
3.1.2	Forme juridique et nationalité	35
3.1.3	Siège social	35
3.1.4	Exercice social	35
3.1.5	Objet social	35
3.1.6	Durée	35
3.2	Renseignements concernant le capital social de Randstad Holding	35
3.2.1	Capital social	35
3.2.2	Forme des actions	35
3.2.3	Cession et transmission des actions	36
3.2.4	Droits attachés aux actions	36
3.2.5	Répartition du capital social.....	36
3.2.6	Instruments financiers non représentatifs du capital	36
3.2.7	Autres titres donnant accès au capital	36
3.2.8	Pacte.....	36
3.3	Administration, direction et contrôle de Randstad Holding	37
3.3.1	Directoire	37
3.3.2	Conseil de surveillance	37
3.3.3	Comités spécialisés	37

3.3.4	Auditeur	37
3.4	Activités de Randstad Holding	37
3.5	Situation comptable et financière consolidée de Randstad Holding	38
3.5.1	Bilan.....	38
3.5.2	Compte de résultat	38
3.5.3	Autres informations	38
4.	Restrictions concernant l'Offre à l'étranger	38
5.	Attestation de la personne responsable de l'information relative à Randstad France	39

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1.1 Caractéristiques de l'Offre

En application du titre III du livre II et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Randstad France, société par actions simplifiée au capital de 137.696.000 euros dont le siège social est sis 276 avenue du Président Wilson, 93200 Saint-Denis, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 350 988 051 (l'« **Initiateur** »), indirectement contrôlée par Randstad Holding (tel que ce terme est défini ci-après), propose de manière irrévocable aux actionnaires d'Ausy ainsi qu'aux porteurs des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (les « **ORNANE** ») émis par la société Ausy, société anonyme au capital de 5.496.490 euros, dont le siège social est sis 6/10 rue Troyon, 92310 Sèvres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 352 905 707 (« **Ausy** »), d'acquérir leurs titres dans les conditions décrites dans la « **Note d'Information** » au prix unitaire de :

- 55,00 euros par action Ausy, et
- 63,25 euros par ORNANE (augmenté du coupon couru (défini comme le coupon calculé au prorata du nombre de jours écoulés entre (i) la dernière date de détachement du coupon² et (ii) la date de règlement-livraison des ORNANE dans le cadre de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre réouverte ou, le cas échéant, dans le cadre du retrait obligatoire, ci-après le « **Coupon Couru** »)³ (ensemble l'« **Offre** »).

Les actions d'Ausy (les « **Actions** ») sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000072621 (mnémonique « OSI »). Les ORNANE sont admises aux négociations sur le Marché Libre d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0013071206 (mnémonique « OSIOR »). Les Actions et les ORNANE sont ci-après désignés ensemble les « **Titres** ».

L'Offre porte sur :

(a) la totalité des Actions :

- qui sont d'ores et déjà émises à la date de la Note d'Information, soit à la connaissance de l'Initiateur, 5.492.049 Actions existantes (en excluant les Actions autodétenues par la Société qui ne seront pas apportées à l'Offre, soit à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 4.441 Actions, en ce compris 4.441 Actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité), et
- qui seraient susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre réouverte, à raison de (a) l'exercice par les porteurs d'ORNANE de leur droit à l'attribution d'Actions, ou (b) de l'exercice des options de souscription d'actions octroyées par la Société pour autant qu'elles soient exerçables avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre réouverte selon le cas, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un maximum de 673.486 Actions,

soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximal d'Actions visées par l'Offre égal à 6.165.535 ; et

(b) la totalité des ORNANE en circulation, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, 552.181 ORNANE.

L'Initiateur est indirectement contrôlé au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par la société Randstad Holding nv (« **Randstad Holding** »), société de type *naamloze vennootschap* de droit néerlandais, au capital de 25.835.361,90 euros, dont le siège social est sis Diemermere 25, 1112TC Diemen, Pays-Bas, immatriculée sous

² Etant précisé que les ORNANE portent intérêt au taux nominal annuel de 3,25 %, payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. A ce titre, un coupon de 0,8828625 euro par ORNANE sera mis en paiement par Ausy le 1^{er} janvier 2017.

³ Le montant du Coupon Couru sera communiqué au marché dans l'avis de résultat de l'Offre et, le cas échéant, de l'Offre réouverte et, le cas échéant, du retrait obligatoire diffusés par l'AMF et dans la notice d'Euronext Paris relative au calendrier de règlement de l'Offre et, le cas échéant, de l'Offre réouverte (soit, selon le calendrier indicatif, le 25 janvier 2017 pour l'Offre et le 13 février 2017 pour l'Offre réouverte) et, le cas échéant, du retrait obligatoire.

A titre indicatif :

- sur la base d'un règlement-livraison de l'Offre le 30 janvier 2017, le montant du Coupon Couru s'élèverait à 0,15 euro,

- sur la base d'un règlement-livraison de l'Offre réouverte le 16 février 2017, le montant du Coupon Couru s'élèverait à 0,23 euro.

le numéro 33216172 au registre de la Chambre du Commerce des Pays-Bas et cotée sur le marché réglementé d'Euronext Amsterdam sous le code ISIN NL0000379121.

L'Offre est réalisée selon la procédure normale en application des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

1.2 Financement de l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés dans le cadre de l'Offre par l'Initiateur, y compris les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables, les frais de publicité est estimé à un montant maximum d'environ 3,5 millions d'euros (hors taxes).

Dans l'hypothèse où (i) la totalité des Actions pouvant être apportées à l'Offre (à l'exclusion de celles résultant des ORNANE) et (ii) la totalité des ORNANE en circulation seraient effectivement apportées à l'Offre, le prix d'acquisition desdits Titres (hors frais liés à l'opération) serait de l'ordre de 339,5 millions d'euros.

Le prix d'acquisition sera intégralement financé par des ressources propres de l'Initiateur provenant d'un financement bancaire contracté par Randstad Holding antérieurement à l'Offre.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1 Renseignements d'ordre général concernant l'Initiateur

2.1.1 Dénomination sociale et numéro d'identification

L'Initiateur a pour dénomination sociale « RANDSTAD FRANCE ».

L'Initiateur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 350 988 051.

2.1.2 Forme juridique et nationalité

L'Initiateur est une société de droit français, constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS). L'Initiateur avait été précédemment constitué sous forme de société anonyme en 1989 avant sa transformation le 23 décembre 2003.

2.1.3 Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé au 276 avenue du Président Wilson, 93200 Saint-Denis.

2.1.4 Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. À la date du présent document, les derniers états financiers audités de l'Initiateur sont ceux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2.1.5 Objet social

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, l'Initiateur a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans des sociétés ou entreprises commerciales, notamment dans le domaine du travail temporaire ;
- La prestation de services administratifs, financiers, commerciaux et techniques et de tous autres services pouvant présenter un intérêt pour chacune des sociétés ou entreprises dans laquelle une participation aura été prise ou pour toute autre entreprise ;
- L'Initiateur pourra faire toutes opérations entrant dans son objet soit seul, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit, soit directement, par cession, location, régie, soit au courtage ou à la commission. L'Initiateur pourra, en outre, faire toutes exploitations, soit par lui-même,

soit par tous autres modes, sans aucune exception, créer toutes sociétés, faire tous apports à des sociétés existantes, fusionner, ou s'allier avec elles, souscrire acheter ou revendre tous titres et droits sociaux, prendre toutes commandites et faire tous prêts, crédits et avances ;

- et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou tous objets similaires ou connexes.

2.1.6 Durée

La durée de l'Initiateur expirera le 6 juin 2088, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue par la loi ou décidée, en cas de pluralité d'associés par ces derniers aux termes d'une décision extraordinaire, ou par l'associé unique.

2.2 Renseignements concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1 Capital social

Le capital social de l'Initiateur est fixé à cent trente-sept millions six cent quatre-vingt-seize mille euros (137.696.000 euros). Il est divisé en 8.606.000 actions de seize (16) euros de nominal chacune.

2.2.2 Forme des actions

Toutes les actions émises par l'Initiateur sont sous la forme nominative et sont d'une seule catégorie.

2.2.3 Cession et transmission des actions

La transmission des actions s'opère, à l'égard de l'Initiateur et des tiers, par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est préalablement inscrit sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dit « Registre des mouvements ». Si les actions ne sont pas entièrement libérées, mention doit être faite de la fraction non libérée.

Toute personne physique ou morale peut être associée de l'Initiateur, à condition d'avoir été préalablement agréée par Randstad Holding.

L'associé unique pourra céder ou transmettre librement ses actions à toute époque.

2.2.4 Droits attachés aux actions

Outre le droit au versement de dividendes (article 21 des statuts) et le droit de vote (article 18 des statuts), les statuts ne prévoient aucun droit particulier attaché aux actions de l'Initiateur.

2.2.5 Répartition du capital social

A la date du présent document, l'intégralité du capital social et des droits de vote de l'Initiateur sont détenus par Randstad Luxembourg Financial Holding S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 96.269.400 euros, dont le siège social est situé au 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, qui est immatriculée au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B163672.

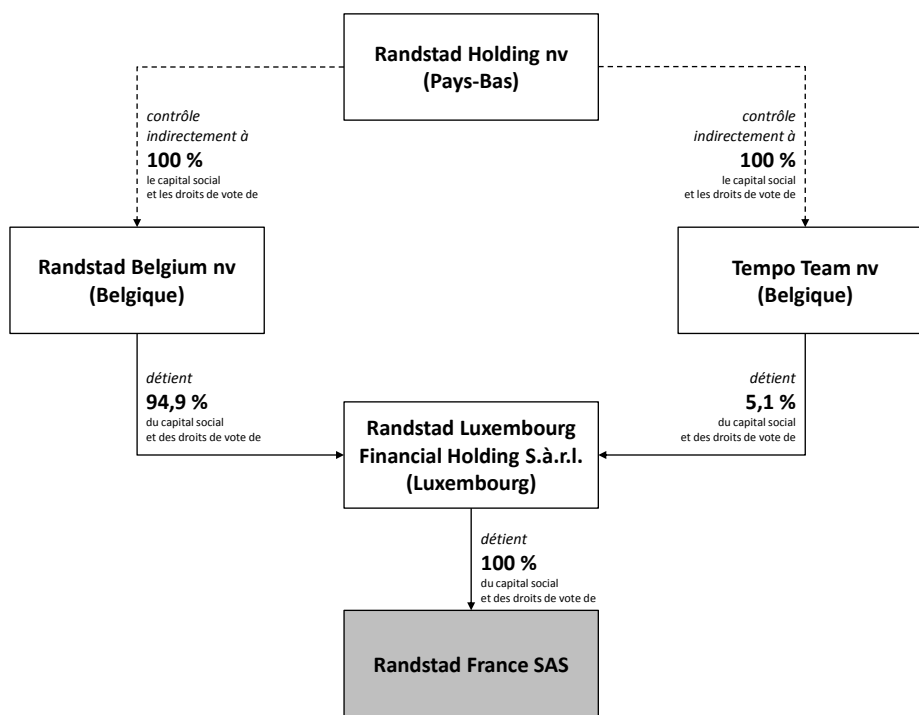
Randstad Luxembourg Financial Holding S.à.r.l. est détenue à hauteur :

- de 94,9 % par Randstad Belgium nv, société anonyme de droit belge, au capital de 912.189.277,48 euros, dont le siège social est situé au Access Building, avenue Charles-Quint 586, Boîte 8, 1082 Berchem-Sainte-Agathe, Belgique, qui est immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises de la Belgique sous le numéro 0402.725.291.
- de 5,1 % par Tempo Team nv, société anonyme de droit belge, au capital de 103.692.523,10 euros, dont le siège social est situé au Access Building, avenue Charles-Quint 586, Boîte 8,

1082 Berchem-Sainte-Agathe, Belgique, qui est immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises de la Belgique sous le numéro 0428.327.551.

Randstad Belgium nv et Tempo Team nv sont contrôlées indirectement par Randstad Holding.

2.2.6 Organigramme simplifié du groupe Randstad



2.2.7 Instruments financiers non représentatifs du capital

A la date du présent document, l'Initiateur n'a émis aucun instrument financier non représentatif du capital.

2.2.8 Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, aucun titre donnant accès au capital n'a été émis par l'Initiateur.

2.2.9 Pacte

Il n'y a pas de pacte d'actionnaires en vigueur vis-à-vis de l'Initiateur.

2.3 Administration, direction et contrôle de l'Initiateur

Les organes participant à l'administration de l'Initiateur sont un conseil d'administration et un Président.

2.3.1 Conseil d'administration

L'Initiateur est dirigé par un conseil d'administration comprenant actuellement trois administrateurs, nommés pour quatre ans renouvelables. Le conseil d'administration est en charge de la gestion de l'Initiateur.

Le conseil d'administration comprend actuellement :

- François Béharel (Président du conseil d'administration) ;
- Michaël Hoffmann-Hervé ;
- Jacobus van den Broek.

2.3.2 Président

Le Président représente l'Initiateur à l'égard des tiers. Le Président de l'Initiateur est actuellement Randstad Holding.

2.3.3 Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire est Deloitte & Associés et le commissaire aux comptes suppléant est BEAS.

2.4 Activités de l'Initiateur

2.4.1 Principales activités

Outre notamment les prises de participation dans les sociétés pouvant présenter un intérêt pour chacune des sociétés appartenant au groupe Randstad France, l'Initiateur est la holding animatrice du groupe Randstad France, acteur majeur du marché de l'emploi et intervenant sur toutes les étapes de la vie professionnelle : recrutement, intégration, management, formation et mobilité. Il anime en ce sens la réflexion stratégique auprès de l'ensemble des sociétés du groupe Randstad en France.

2.4.2 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige, susceptible d'affecter de manière significative l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur, à l'exception d'une enquête administrative débutée en juillet 2013 devant l'Autorité de la concurrence française et relative à certaines activités en France. Cette procédure est encore pendante. Le groupe Randstad coopère avec ladite autorité dans le cadre de l'instruction de cette affaire.

2.5 Situation comptable et financière de l'Initiateur

La présente section contient des données financières extraites des comptes sociaux de l'Initiateur de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2015 tels qu'arrêtés par le Président de l'Initiateur le 2 mai 2016, audités par Deloitte & Associés, agissant en qualité de commissaires aux comptes de l'Initiateur et approuvés par l'actionnaire unique le 6 juin 2016.

RANDSTAD FRANCE

Société par Actions Simplifiée

276, Avenue du Président Wilson
93200 Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

RANDSTAD FRANCE

Société par Actions Simplifiée

276, Avenue du Président Wilson
93200 Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RANDSTAD FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables – immobilisations financières – présente les modalités de détermination des éventuelles provisions pour dépréciations des titres de participation. Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 17 mai 2016

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Vincent BLESTEL

RANDSTAD FRANCE

276 AVENUE DU PRESIDENT WILSON

93200 SAINT DENIS

Etats Financiers au 31 décembre 2015

SOMMAIRE

BILAN

Bilan actif	1
Bilan passif	2

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4

ANNEXE

5

Règles et méthodes comptables

6

Etat de l'actif immobilisé	11
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances, des créances et des dettes	14
Entreprises liées	15
Charges à Payer	16
Composition du capital social	17
Variation des capitaux propres	18
Charges et Produits financiers	19
Charges et Produits exceptionnels	20
Situation Fiscale Différée Latente	21
Effectif moyen	22
Liste des filiales et participations	23
Identité sociétés mères consolidant société	24

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	62 388	59 150	3 238	1 748
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 181 883 732	161 040 000	1 020 843 732	1 020 593 732
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 181 946 120	161 099 150	1 020 846 970	1 020 595 480
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	468		468	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	76 157		76 157	
Autres créances	323 600 419		323 600 419	192 519 818
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	246 994		246 994	213 494
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	323 924 038		323 924 038	192 733 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 505 870 158	161 099 150	1 344 771 008	1 213 328 792

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 137 696 000)	137 696 000	137 696 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	255 962 760	255 962 760
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 882 089	9 882 089
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	22 244 277	31 590 962
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	37 794 536	(9 346 685)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 391 423	8 391 423
CAPITAUX PROPRES	471 971 085	434 176 549
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	105 152	66 541
PROVISIONS	105 152	66 541
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	609 598 667	609 598 667
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 034	24 986
Dettes fiscales et sociales	1 196 278	1 012 172
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	261 862 792	168 449 877
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	872 694 771	779 085 702
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 344 771 008	1 213 328 792

Résultat de l'exercice en centimes

37 794 535,56

Total du bilan en centimes

1 344 771 007,66

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	3 458 148	76 154	3 534 303	2 838 897
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 458 148	76 154	3 534 303	2 838 897
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			945 10	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 535 257	2 838 900
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			742 635 190 758 1 988 014 827 183	658 555 385 553 1 323 444 696 730
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			947 38 611 16	595 14 889 3
CHARGES D'EXPLOITATION			3 788 164	3 079 769
RESULTAT D'EXPLOITATION			(252 907)	(240 869)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			70 161 576 159 865	25 230 805 240 885 335 345
PRODUITS FINANCIERS			70 321 440	25 807 035
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilés Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			38 082 423	38 081 913
CHARGES FINANCIERES			38 082 423	38 081 913
RESULTAT FINANCIER			32 239 017	(12 274 878)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			31 986 110	(12 515 746)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 840	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		40 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 840	40 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67	400
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		335 345
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	335 745
RESULTAT EXCEPTIONNEL	36 773	(295 745)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(5 771 652)	(3 464 806)
TOTAL DES PRODUITS	73 893 538	28 685 935
TOTAL DES CHARGES	36 099 002	38 032 620
BENEFICE OU PERTE	37 794 536	(9 346 685)

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel qu'il résulte du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de la prestation fournie par la société.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune immobilisation incorporelle ne figure dans les comptes de notre société.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire correspondant à leur durée d'utilisation probable.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont les suivantes :

- Agencements et installations	5 ans
- Mobilier de bureau	4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel de transport	4 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

a. Participations et créances rattachées

Les immobilisations financières sont retenues pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est estimée notamment à partir des capitaux propres et de la projection des flux de trésorerie futurs.

b. Titres de participation "Groupe Randstad France" et "Randstad SAS"

Au 31/12/2015, les titres Groupe Randstad France sont comptabilisés pour une valeur nette comptable de 1 005M€.

Une estimation de la valorisation des titres Groupe Randstad France à la juste valeur a été réalisée. Cette estimation a été réalisée sur la base de la méthode des Flux de trésorerie actualisés, appliquée au business plan et au plan de trésorerie prévisionnels pour le groupe.

La conclusion de cette analyse, ainsi que le scénario de croissance retenu par le management comme étant le plus réaliste ne font pas apparaître de variation de la provision.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement au cas par cas, est inférieure à la valeur comptable.

L'emprunt groupe de 600 millions d'euros est constitué uniquement d'un emprunt auprès de « Randstad Financial NV » à échéance du 07/07/2018 au taux de 6.26% l'an.

PROVISIONS REGLEMENTEES

A l'acquisition des titres Groupe Randstad France, en date du 07/07/2008, les frais d'acquisitions ont été incorporés au coût de revient des titres.

Un amortissement dérogatoire est constaté pendant les 5 exercices suivants la date d'acquisition à hauteur de 1/5 de la totalité des frais d'acquisition jusqu'au 31/12/2013.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsque :

- il existe pour la société, à la clôture de l'exercice, une obligation à l'égard d'un tiers.
- Il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au profit de ces tiers à la date d'arrêté des comptes.

Les provisions pour risques et charges sont constatées en fonction des informations et analyses disponibles à la date d'arrêté des comptes, de la réglementation en vigueur et de l'appréciation des risques faite par le management. Ces provisions sont ajustées ou reprises en fonction de l'évolution des risques, de leur matérialisation ou, le cas échéant, de leur prescription.

IMPOTS SUR LE RESULTAT

Intégration Fiscale :

Le groupe d'intégration fiscal dont Randstad France est la société de tête comprend 21 sociétés.

La société Randstad France et les sociétés membres se sont accordées à appliquer entre elles le principe général de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de chaque société membre par la société Randstad France le montant des impôts dont la société membre aurait dû s'acquitter envers le Trésor Public (impôt direct sur les bénéfices) si elle n'était pas membre du groupe intégré Randstad France.

Les économies ou aggravations d'impôts réalisées par le Groupe résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales au titre de leur résultat propre et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble, sont considérées comme un gain ou une perte de l'exercice et sont conservées définitivement chez la société mère intégrante.

Randstad France SAS enregistre sur 2015 un produit d'intégration fiscale de 5 772 K euros contre 3 475 K euros au 31/12/2014.

Le montant du déficit fiscal reportable d'ensemble s'élève à 160 005 K euros

Exemption de consolidation :

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société Randstad France est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet :

- ni un, ni plusieurs associés représentant au moins 1/10 du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- les comptes individuels de Randstad France, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand, Randstad Holding NV ;
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand, Randstad Holding NV, dont le siège est situé en Hollande, sont établis en conformité avec la 7ème directive européenne (ou de façon équivalente à celle-ci), certifiés et mis à la disposition des associés de la société, en même temps que ses comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

AUTRES INFORMATIONS

1 - ENGAGEMENTS

a. Engagements en faveur du personnel

i. Engagement de retraite

Les salariés de la société RANDSTAD FRANCE bénéficient, dans le cadre légal, d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre de la recommandation CNCC n° 2003-R.01, le montant total des engagements figurant au bilan correspond :

- au montant total des engagements calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :
 - Evolution des salaires: % en fonction de l'âge.
 - Taux de charges sociales: 42%
 - Taux d'actualisation: 2,48% (réf. iBoxx - Taux Corporate AA 10+)
 - Taux de mortalité ; INSEE 08-10
 - Age de départ à la retraite : Age de départ progressif conformément à la réforme des retraites
 - Taux de Turnover : Basé sur le turnovers historique des trois dernières années
- Diminué de la valeur vénale des actifs du régime : la société Groupe Randstad France a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat destiné à couvrir une partie de la dette relative aux engagements de retraite des salariés de l'ensemble des sociétés du groupe.

La méthode dite du corridor est appliquée pour déterminer la provision à comptabiliser au titre des régimes d'avantage postérieur à l'emploi. Ainsi, seul le montant des écarts actuariels au-delà de 10% de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime est retenu pour la comptabilisation.

Au 31 décembre 2015, la valeur actuelle des engagements s'élève à 170 K€. La provision comptabilisée au 31 décembre 2015 s'élève à 105 K€. Ce montant correspond à l'engagement diminué de l'écart actuariel (30 K€) et de l'actif de couverture correspondant aux versements effectués au fond externe (35 K€).

ii. Droits Individuel à la Formation :

Le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

b. Autres engagements

Néant

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société Randstad France a souscrit le 8/12/2015 à l'augmentation de capital de la société Yacht France et a acquis des titres complémentaires pour une valeur de 250K€.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

4. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 8 964 euros pour l'année 2015.

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	251 479		2 437
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	251 479		2 437
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 181 633 732		250 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 181 633 732		250 000
TOTAL GENERAL	1 181 885 211		252 437

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		191 528	62 388	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		191 528	62 388	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 181 883 732	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 181 883 732	
TOTAL GENERAL		191 528	1 181 946 120	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	249 731	947	191 528	59 150
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	249 731	947	191 528	59 150
TOTAL GENERAL	249 731	947	191 528	59 150

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	8 391 423			8 391 423
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 391 423			8 391 423
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	66 541	38 611		105 152
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	66 541	38 611		105 152
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	161 040 000			161 040 000
DEPRECIATIONS	161 040 000			161 040 000
TOTAL GENERAL	169 497 964	38 611		169 536 575
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		38 611		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	76 157	76 157	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	620	620	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	945	945	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	273 986 894	150 082	273 836 812
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	6 804	6 804	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	21 337	21 337	
Groupe et associés	49 583 819	49 583 819	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	323 676 576	49 839 764	273 836 812
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 034	37 034		
Personnel et comptes rattachés	674 196	674 196		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	395 486	395 486		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	87 749	87 749		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	38 848	38 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	871 723 717	9 748 748	861 974 969	
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	872 957 029	10 982 060	861 974 969	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en milliers d'euros)

POSTES	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	1 020 844	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	49 584	
Capital souscrit, appelé non versé		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières divers	609 599	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes financières et comptes rattachés		
autres dettes	262 387	
Produits de participation	70 162	
Autres produits financiers	160	
Charges financières	38 082	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2015

CHARGES A PAYER	610 629 753
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	609 598 666
DETTE FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	37 034
DETTE FISCALES ET SOCIALES	994 053
TOTAL DES CHARGES A PAYER	610 629 753

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	8 606 000			16,00

DETAIL DES CAPITAUX PROPRES

COMPTE	INTITULE	SOLDE AU 31/12/14	AGO 27/05/2015	RESULTAT 2015	SOLDE AU 31/12/15
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	-137 696 000			-137 696 000
104100	PRIMES D'EMISSION	-255 962 760			-255 962 760
106100	RESERVE LEGALE	-9 882 089			-9 882 089
106800	AUTRES RESERVES	0			0
119000	REPORT A NOUVEAU	-31 590 962	9 346 685		-22 244 277
120000	RESULTAT	9 346 685	-9 346 685	-37 794 536	-37 794 536
145000	PROVISIONS REGLEMENTEES	-8 391 423			-8 391 423
457000	DIVIDENDES				
		-434 176 549	0	-37 794 536	-471 971 085

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Montant
INTERETS SUR EMPRUNT GROUPE	38 082 285
INTERETS SUR SPP	1
AUTRES CHARGES FINANCIERES	137
TOTAL	38 082 423
Nature des produits	Montant
PRODUITS FINANCIERS DES PARTICIPATIONS	-70 161 575
INTERETS CRED C/C Randstad.Financial	-159 865
REPRISE PROVISION SUR TITRES	0
TOTAL	-70 321 440

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Montant
Indemnités diverses	67
TOTAL	67

Nature des produits	Montant
Produits divers	36 840
TOTAL	36 840

SITUATION FISCALE DIFFEREE LATENTE SOCIETE SEULE

Taux droit commun 33,33%
Taux avec contribution sociale 3,3 % : 34,43%

Rubriques	Base	Taux	Montant
<u>IMPOT DU SUR :</u>			
Provisions réglementaires			
Provisions pour hausse de prix			
TOTAL ACCROISSEMENTS			0
<u>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</u>			
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :			
Participation des Salariés :			
Organic		33,33%	0
A déduire ultérieurement :			
Retraite	38 611	33,33%	12 870
Risque Social			
TOTAL ALLEGEMENTS			12 870
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE			(12 870)

<u>IMPOT DU SUR :</u>			
Plus-value différées :			
<u>CREDIT A IMPUTER SUR :</u>			
Impôt différé sur déficit reportable au 31-12-2014	232 362 685	34,43%	80 002 472
Impôt différé sur déficit 2015	25 073 254	34,43%	8 632 721
TOTAL			88 635 194
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE			(88 635 194)

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
PERSONNEL PERMANENTS Cadres	5	
TOTAL	5	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid. encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
GRUPE RANDSTAD FRANCE	20 524 117	100,00 %	1 161 249 073		100 434 689
276, Av. du Pdt Wilson - 93210 ST DENIS	433 860 954	70 000 000	1 005 249 073		31 742 585
YACHT FRANCE	167 000	100,00 %	1 090 000		1 607 789
276, Av. du Pdt Wilson - 93210 ST DENIS	155 343		250 000		(14 817)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					
RANDSTAD SAS	46 670 000	2,30 %	19 544 659		1 860 580 960
276, Av. du Pdt Wilson - 93210 ST DENIS	555 751 697	161 575	15 344 659		75 774 321

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
RANDSTAD HOLDING NV DIEMERMERE 25 1112 TC DIEMEN PAYS BAS	NV	25 834 959	100,00 %

3. PRESENTATION DE RANDSTAD HOLDING

Selon l'article 1 des statuts de l'Initiateur, le groupe Randstad, dont l'Initiateur fait partie, est une structure économique dans laquelle les entités juridiques et les sociétés sont liées et dont Randstad Holding est la société-mère.

3.1 Renseignements d'ordre général concernant Randstad Holding

3.1.1 Dénomination sociale et numéro d'identification

Randstad Holding a pour dénomination sociale « RANDSTAD HOLDING nv ». Elle est immatriculée sous le numéro 33216172 au registre de la Chambre du Commerce des Pays-Bas depuis le 4 janvier 1990.

3.1.2 Forme juridique et nationalité

Randstad Holding est une société de type *naamloze vennootschap* de droit néerlandais.

3.1.3 Siège social

Le siège social de Randstad Holding est situé à Diemermere 25, 1112 TC Diemen, Pays-Bas.

3.1.4 Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. À la date du présent document, les derniers états financiers consolidés audités de Randstad Holding sont ceux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3.1.5 Objet social

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, Randstad Holding a pour objet la constitution, l'acquisition et la gestion de sociétés, l'acquisition et la cession des intérêts dans ces sociétés et le contrôle aussi bien que le financement des sociétés, ainsi que toutes les activités qui, au sens large, sont directement ou indirectement en rapport avec ou liées à la réalisation de ces objectifs.

3.1.6 Durée

Randstad Holding a été constituée pour une durée indéterminée selon l'article 3 de ses statuts.

3.2 Renseignements concernant le capital social de Randstad Holding

3.2.1 Capital social

Le capital social maximum autorisé de Randstad Holding est fixé à cent six millions d'euros (106.000.000 euros). Il peut être divisé en (i) 350.000.000 actions ordinaires de dix centimes (0,10 euros) de valeur nominale chacune, (ii) 106.000 actions de préférence de type A de cinq cent euros (500 euros) de valeur nominale chacune, (iii) 30.000.000 actions de préférence de type B de dix centimes (0,10 euros) de valeur nominale chacune, et (iv) cent cinquante millions (150.000.000) actions de préférence de type C de dix centimes (0,10 euros) de valeur nominale chacune.

A la date du présent document, le capital social émis de Randstad Holding est fixé à vingt-cinq millions huit cent trente-cinq mille trois cent soixante et un euros et quatre-vingt-dix centimes (25.835.361,90 euros).

3.2.2 Forme des actions

Les actions ordinaires émises par Randstad Holding sont soit inscrites au nominatif soit au porteur.

Toutes les actions ordinaires émises par Randstad Holding sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Amsterdam sous le code ISIN NL0000379121. Au 12 décembre 2016, la capitalisation boursière de Randstad Holding s'élevait à environ 9,2 milliards d'euros.

Les actions de préférence émises par Randstad Holding sont inscrites au nominatif et ne sont pas cotées.

3.2.3 Cession et transmission des actions

Les cessions et transmissions d'actions de préférence de type B et de type C de Randstad Holding font l'objet de l'autorisation préalable du directoire et du conseil de surveillance de Randstad Holding, sauf si l'actionnaire cédant a l'obligation en vertu de la loi de transférer une ou plusieurs actions à un autre actionnaire.

Les cessions et transmissions des actions ordinaires de Randstad Holding sont libres.

3.2.4 Droits attachés aux actions

Outre le droit au versement de dividendes (article 28 des statuts) et le droit de vote (article 25 des statuts), les statuts ne prévoient aucun droit particulier attaché aux actions ordinaires de Randstad Holding.

Les actions de préférence de Randstad Holding donnent droit en particulier à un droit de préférence, un droit au versement de dividendes et un droit au boni de liquidation. L'autorisation préalable des détenteurs d'actions de préférence est nécessaire afin de modifier les dispositions des statuts de Randstad Holding concernant les droits des détenteurs d'actions de préférence.

3.2.5 Répartition du capital social

A la date du présent document, Randstad Holding n'est contrôlée par aucune personne morale ou physique. Selon le rapport annuel de Randstad Holding pour l'exercice 2015, les principaux actionnaires principaux sont les suivants :

- F.J.D. Goldschmeding (30 % - 40 %), personne physique de nationalité néerlandaise ;
- Stichting Administratiekantoor Preferente Aandelen Randstad Holding (25 % - 30 %), société immatriculée aux Pays-Bas ;
- NN Group (10 % - 15 %), société immatriculée aux Pays-Bas ;
- ASR (5 % -10 %), société immatriculée aux Pays-Bas ;
- Richmond (5 % -10 %), société immatriculée aux Pays-Bas.

3.2.6 Instruments financiers non représentatifs du capital

A la date du présent document, Randstad Holding n'a émis aucun instrument financier non représentatif du capital.

3.2.7 Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, aucun titre donnant accès au capital n'a été émis par Randstad Holding.

3.2.8 Pacte

Randstad Holding a signé un contrat avec son fondateur, Frits Goldschmeding à travers sa société Randstad Beheer, au titre duquel la société Randstad Beheer s'est engagée à préserver l'héritage de Frits Goldschmeding et ses valeurs sociales dans le long-terme, notamment en ayant le droit de siéger au conseil de surveillance de Randstad Holding si sa participation est au moins égale à 25 %.

3.3 Administration, direction et contrôle de Randstad Holding

3.3.1 Directoire

Le directoire (*Executive board*) comprend actuellement cinq membres :

- Jacques van den Broek, Directeur général et Président du directoire ;
- Robert Jan van de Kraats, Directeur financier et Vice-président du directoire ;
- François Béharel ;
- Linda Galipeau ;
- Chris Heutink.

3.3.2 Conseil de surveillance

Le conseil de surveillance supervise le directoire et comprend actuellement sept membres :

- Wout Dekker, Président du conseil de surveillance ;
- Jaap Winter, Vice-président du conseil de surveillance ;
- Barbara Borra ;
- Frank Dorjee ;
- Henri Giscard d'Estaing ;
- Giovanna Kampouri Monnas ;
- Rudy Provoost.

3.3.3 Comités spécialisés

Le conseil de surveillance a mis en place trois comités spécialisés : le comité d'audit, le comité des rémunérations et des nominations et le comité stratégique.

3.3.4 Auditeur

Les comptes de Randstad Holding sont audités par Deloitte Accountants B.V.

3.4 Activités de Randstad Holding

Le groupe Randstad est un prestataire international de services de travail temporaire, de services de placement permanent et d'autres services relatifs aux ressources humaines. Le groupe Randstad est actif dans de nombreux pays européens, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du sud et en Asie. Randstad est coté à la bourse d'Amsterdam. Son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à environ 19,2 milliards d'euros en 2015.

En 2015, Randstad Holding employait en moyenne 172 employés.

Une description détaillée des activités de Randstad Holding est accessible sur son site Internet (www.randstad.com) et dans le rapport annuel de Randstad Holding pour l'exercice 2015.

3.5 Situation comptable et financière consolidée de Randstad Holding

La présente section contient des données financières sélectionnées extraites des comptes consolidés de Randstad Holding pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2015 tels qu'arrêtés par le directoire et le conseil de surveillance de Randstad Holding le 16 février 2016, audités par Deloitte Accountants B.V., agissant en qualité d'auditeur, et approuvés par les actionnaires de Randstad Holding le 31 mars 2016. Une version complète des états financiers figure dans le rapport annuel de Randstad Holding pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, disponible sur son site Internet (www.randstad.com).

3.5.1 Bilan

<i>Actif (en millions d'euros)</i>		
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Actifs courants	3.627,2	3.251,4
Actifs non courants	3.681,6	3.526,5
Total actif	7.308,8	6.777,9

<i>Passif (en millions d'euros)</i>		
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Passifs courants	3.105,6	2.937,9
Passifs non courants	341,5	526,9
Total passif	3.447,1	3.464,8
Capitaux propres	3.861,7	3.313,1
Total passif et capitaux propres	7.308,8	6.777,9

3.5.2 Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>		
	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Chiffre d'affaires	19.219,2	17.249,8
Marge brute	3.594,5	3.177,6
Résultat opérationnel	704,7	513,3
Résultat net	518,8	340,1
Autres charges du résultat global	149,5	129,7
Résultat global	668,3	469,8

3.5.3 Autres informations

<i>(en millions d'euros)</i>		
	Exercice clos le 31/12/2015 ⁴	Exercice clos le 31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie du groupe	133,5	117,1
Endettement net	173,2	422,0

4. RESTRICTIONS CONCERNANT L'OFFRE A L'ETRANGER

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionné dans la section 2.15 intitulée « Restrictions concernant l'Offre à l'étranger » de la Note d'Information.

⁴ A titre d'information et sur la base du communiqué de presse relatif aux résultats (non audités) du troisième trimestre 2016 de Randstad Holding, les montants de "Trésorerie et équivalents de trésorerie du groupe" et de l'"Endettement net" s'élevaient respectivement à 591,3 millions d'euros et 561,3 millions d'euros au 30 septembre 2016.

5. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A RANDSTAD FRANCE

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 décembre 2016 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Randstad France et visant les titres de la société Ausy. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Randstad France

Représentée par Randstad Holding nv en qualité de Président, elle-même représentée par Messieurs François Béharel et Jacobus van den Broek, dûment habilités